

LE TEMPS

ALMA MATER

A l'Université de Genève, les étudiants musulmans prient coûte que coûte

Malgré une interdiction formelle de l'Université de Genève et la main tendue des jeunes du temple de Plainpalais en 2018, les étudiants musulmans continueront de faire leurs cinq prières quotidiennes sur le campus, et relançant une pétition en ligne



Le bâtiment Uni Mail de l'Université de Genève, en 2014. — © Alamy Stock Photo



Lucas Vuilleumier, Protestinfo

Publié dimanche 8 mai 2022 à 16:10
Modifié dimanche 8 mai 2022 à 21:37

Le 21 avril, un article paraît dans *Topo*, la revue estudiantine de l'Université de Genève, dans lequel Kaouthar Najim relate le quotidien d'étudiants musulmans réduits à prier dans une cage d'escalier du campus. La raison? L'Université ne prévoit pas de local permettant aux étudiants les plus pratiquants d'effectuer leurs cinq prières quotidiennes. Un statu quo institutionnel qui dure depuis quatre ans et aujourd'hui une situation qui s'envenime entre étudiants.

L'article dénonce en effet des faits de «provocation»: «Des affiches montrant la page de couverture de Charlie Hebdo avec des représentations sensibles touchant à la religion musulmane ont été collées aux murs de la cage d'escalier», écrit l'étudiante, qui illustre son papier avec l'image d'un tapis de prière jeté dans une poubelle. Une information confirmée par Otmane El Ainoui, membre de l'Association du monde arabe de l'Université de Genève (AMAGE). Ce dernier relève que les étudiants musulmans, connectés au même groupe WhatsApp, s'y seraient envoyés ces photos, déplorant qu'un climat délétère soit en train de s'installer, sans que cela ne suscite de réaction de la part de l'institution.

Lire aussi: [«Au nom de l'image»: un dialogue entre islam et chrétienté au Musée Rietberg](#)

Loi sur la laïcité

Les étudiants demandent la création d'une «salle de méditation», comme le mentionne une pétition en ligne initiée il y a quatre ans et récemment relancée. Selon les 3000 pétitionnaires, les membres de toutes les confessions devraient pouvoir se côtoyer dans un lieu permettant «de se ressourcer et de profiter d'un lieu apaisant sur un plan spirituel». Ils pointent d'ailleurs que c'est déjà le cas dans les Universités de Zurich, Saint-Gall ou Lausanne. «L'espace de méditation de l'Université de Lausanne accueille cultes et messes, et de très nombreux étudiants profitent de venir s'y recueillir plusieurs fois par jours», explique Anouk Troyon, aumônière réformée.

A lire aussi: [A Neuchâtel, la reconnaissance des communautés religieuses attendra](#)

Pour Yves Flückiger, recteur de l'Université de Genève, «il n'y a pas d'opposition de principe à une réflexion sur un espace de méditation – et non un espace de prière – ouvert à toutes et tous, croyants ou non, et respectueux des règles de la laïcité». D'ailleurs, sur le campus, il existe bien une aumônerie chrétienne (protestante et catholique). Mais ses activités, selon sa charte, relèvent d'un «service de nature sociale» et sont «ouvertes à tous les membres de la communauté universitaire». Jean-Michel Perret, l'aumônier protestant en place, assure n'être que «locataire de l'État de Genève», ne recevoir aucune subvention de l'Université et n'exercer «ni culte, ni prière» au sein de son infrastructure.

Selon Hafid Ouardini, ancien porte-parole de la mosquée de Genève et directeur de la Fondation pour l'Entre-Connaissance, c'est bien à ce type de lieu qu'il faudrait réfléchir, «une aumônerie interreligieuse où chacun pourrait se recueillir selon sa confession». Mais que faire si les étudiants décident tout de même d'y prier? Pour Hafid Ouardini, qui soutient les revendications des étudiants musulmans, «la Loi sur la laïcité devrait s'étendre à cette possibilité».

En effet, le texte de loi, actualisé en 2018, stipule que toute activité de culte est interdite dans les établissements de droit public (hors milieu médical et médico-social). Ainsi, le recteur Yves Flückiger explique son refus d'entrer en matière au sujet d'un local qui servirait à la prière: «L'Université de Genève garantit la liberté de conscience et de croyance ainsi qu'une stricte neutralité religieuse, d'où l'interdiction de toute activité culturelle dans tous ses bâtiments.»

Une main tendue

En avril 2018, l'appel des étudiants musulmans avait pourtant été entendu par les protestants de Genève, comme l'explique la pasteur Carolina Costa du LAB, «communauté chrétienne, progressiste, militante et inclusive» sise au temple de Plainpalais. «À l'époque, sous l'impulsion de nos jeunes, j'avais reçu l'un des représentants d'une association d'étudiants musulmans pour leur offrir de venir prier au temple. Malheureusement, aucune suite n'a été donnée à cette proposition», regrette-t-elle. Questionné sur cette main tendue, un étudiant proche de l'Association musulmane de l'Université de Genève répond sans détour: «Beaucoup d'étudiants musulmans et chrétiens en recherche d'un lieu de prière ne se sentaient pas à l'aise ni reconnus par cette église.»

Enfin, si certains étudiants «prieront coûte que coûte» sur le campus, selon les dire ce même étudiant, l'institution ne prendra pas de sanctions. «L'Université privilégiera toujours la discussion et le dialogue», avance Yves Flückiger, dont l'administration devrait prochainement recevoir une nouvelle demande écrite pour un local de méditation de la part de plusieurs associations d'étudiants musulmans, soutenues par la Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE), faîtière des associations étudiantes.